

Echos, Echoes, Ecos, Echi n°6

LE BILLET

Voici la version française du Bulletin du CIG, *Echos n° 6*. Ce numéro est traduit dans nos cinq langues comme les précédents et chacun pourra donc le lire dans sa langue.

Ce numéro est un peu exceptionnel car il se fait l'écho du travail des cartels du CIG. Ce ne sont pas des travaux conclusifs mais à mi-parcours, de brefs textes, d'une demie page en général, et qui n'ont pas d'autre ambition que de donner une idée de ce qui s'est débattu entre nous.

Nous joignons le programme de la Rencontre internationale d'Ecole, du 14 juillet à Medellin avec les titres de chacun des intervenants. Nous les avons laissés dans leur langue d'origine, mais ils seront traduits dans les cinq langues pour le programme définitif. Nous mentionnons également pour information le programme prévisionnel du Symposium sur la passe qui aura lieu le mercredi 13 juillet dans l'après midi, quoique seuls y participent ceux qui sont intervenus dans le dispositif.

SOMMAIRE

- Echos des cartels du CIG
- Prochaines réunions du CIG et des cartels de la passe
- Le Symposium 2016
- La Rencontre internationale d'Ecole
- L'Assemblée de l'Ecole

I. ECHOS DE CARTELS

Les trois cartels du CIG ont travaillé par skype, au moins une fois par mois, quand ils ne pouvaient se réunir.

CARTEL 1. Thème : Le pas d'entrée en analyse

"Réinvestir l'être de désir", Sonia Alberti

Entre plusieurs thèmes que nous avons déjà visité dans nos réunions, celui qui concerne les difficultés d'entrée en analyse *dans l'actualité* m'ont souvent interrogé. Nous les avons discutés tant à partir de l'incidence du discours capitaliste qui promeut les taxionomies et ses corrélats médicamenteux, ainsi que toutes les sortes de psychothérapies à la portée – et,

en conséquence, ce n'est pas rare que les demandes à l'analyste soient *readdy made* –, quant à partir des sujets qui, identifiés à un groupe – religieux, idéologique, micropolitique – viennent demander de l'aide à condition qu'on ne touche pas ses certitudes. Il y a donc tout un travail préalable à faire, assez délicat, pour que le sujet puisse, comme le disait Freud déjà dans la *Psychologie des foules*, réinvestir son propre être de désir en détriment de ce qui disent les taxinomies et les groupes. Au fur et à mesure où ce travail peut être fait, le transfert s'installe. Mais il ne suffit pas toujours que le sujet en témoigne – comme par exemple, par le récit d'un rêve avec l'analyste –, il faudra encore que ce transfert passe à fonctionner en tant qu'algorithme (selon la *Proposition du 9 octobre*, de Lacan), ce qui veut dire, un transfert à promouvoir le défilé des chaînes signifiantes à partir de la question du sujet lui-même comme en témoigne le cas de Ana Martinez. Mon interrogation n'est pas sans un rapport avec le thème de la Rencontre de l'Ecole cette année: le désir de psychanalyse dans le monde ces jours-ci.

La question qui est restée ouverte cette première année de travail, à être reprise à mon avis, est: si l'analyste est le Sq à permettre que le St mette l'analyse en marche, ce que veut dire, le SsS, y-a-t'il aussi une place pour l'impossible et le réel du transfert au moment de l'entrée – peut-être la “confrontation des corps” reprise de Lacan par Didier ? Et dans le cas où la réponse serait affirmative, comment ça se fait ?

"Passer du thérapeutique au psychanalytique", Ana Martinez

Un cas clinique me permet de me référer à une entrée en analyse dans laquelle on peut saisir comment l'insistance tenace du symptôme est ce qui permet une telle entrée. Un symptôme donc qui cherche - sans que le sujet le sache – à être analysé.

Il s'agit d'une femme qui est venue me voir une première fois alors qu'elle avait 29 ans parce qu'elle souffrait d'angoisse et de confusion suite à la découverte de l'infidélité de son partenaire et une seconde fois quatre ans après la première consultation. Cette fois le problème est sexuel. A chacune de ces occasions un travail s'est instauré avec des effets thérapeutiques, satisfaisants aussi bien pour la patiente que pour l'analyste étant donné que celui-ci n'a pas objecté à l'arrêt du travail. Néanmoins, le symptôme ne se laisse pas tromper...

Trente ans plus tard, la patiente revient. Son aspect et sa situation sont frappants, elle est vieillie, obèse, et elle boite. Elle a obtenu le statut d'invalidé et elle ne travaille pas. Elle est déprimée depuis longtemps, mais elle ne voulait pas revenir parce qu'elle devrait payer. Sue s'est-il passé durant ce long intervalle ? Pour ce qui est de la patiente, elle a épuisé le parcourt des "recours bon marché" où elle ne trouvait pas à loger son symptôme, de mon côté d'analyste, j'avais fait mon parcourt personnel pour discerner clairement la différence entre la psychanalyse appliquée et une entrée en analyse.

En premier lieu, cette fois, le miracle thérapeutique ne se produit pas, et cependant la patiente continue à venir. En second lieu, elle est capable de confesser des souvenirs et des désirs très difficiles à avouer pour elle, comme par exemple son désir d'assassiner son père, un père dominant auquel cependant elle est identifiée par divers traits détestés. Troisièmement, curieusement une manifestation de l'inconscient sous transfert apparaît, elle demande à aller aux toilettes juste après la séance. Un acte symptomatique à propos duquel elle se demande ce qu'il veut dire, en le rapportant à ce qui s'est dit dans la séance.

"Au pas de la porte..." Nadine Cordova

Un cartel sur l'entrée en analyse ça ne va pas de soi parce que ça ne va pas de soi dans la pratique d'articuler ce passage ou non à l'analysant. L'équivoque du titre de notre cartel le « pas » d'entrée le suppose donc, d'entrée. Qu'est-ce qui fait qu'un sujet franchit le pas ? Les entretiens préliminaires sont un espace clef d'où peut surgir une formation de l'inconscient qui s'adresse à l'analyste. Ce moment est imprévisible, et crée une rupture qui est à cueillir. Mais, si au commencement de la psychanalyse est le transfert, cela suffit-il toujours à passer à l'analyse ? Et bien ça dépend. Car il peut y avoir la manifestation d'un signifiant symptomatique, l'acceptation de l'offre puis la fuite du sujet lorsque la cure démarre. Le dispositif peut devenir insupportable. Et à contrario, l'analyste peut être surpris de l'effet inattendu d'une intervention sur un sujet qui ne semblait pas prêt pour une analyse. Avant d'offrir une analyse, il y faut ce plus, ce quelque chose qui peut s'enraciner au fil des séances préliminaires, et/ou une sorte de détermination du futur analysant qui s'accroche... à ce qui (a) fait accroc pour lui. Mais, cette rencontre est subtile. Il s'agit pour l'analyste de laisser place à l'inconscient et, si celui-ci se manifeste à son endroit, de le laisser prendre forme afin que les séances préliminaires passent à autre chose... Si le sujet y consent.

"Une rupture dans le discours", Susan Schwartz

Le travail de notre cartel sur la question du pas d'entrée dans une psychanalyse a été précieux parce qu'il a mis en lumière le mode le fait que la manière dont la cure commence détermine si on est dans le champ psychanalytique ou non. Donc l'instant où l'on invite le patient à s'allonger sur le divan a des conditions très précises en ce qui concerne les finalités d'une analyse.

J'ai abordé la question par la voie de l'amour de transfert selon Freud et Lacan, en référence à un cas dans lequel il était très fort. Les débats que cela a suscité et les cas d'autres membres du cartel ont révélé un point d'une importance fondamentale : dans le processus analytique l'engagement du patient ne relève pas de l'amour parce que l'amour confine le rapport du patient à l'analyste à la dimension imaginaire du transfert. Plutôt, le pas d'entrée dans une analyse est indiqué précisément par une rupture du discours de l'amour dans l'émergence d'une formation de l'inconscient, quelque chose d'énigmatique, qui produit une résistance du discours, pas une résistance du sujet. C'est le moment où le réel du symptôme franchit la couverture imaginaire de l'amour de transfert qui a, jusqu'alors, assuré que les questions du patient sont restées au niveau du manque à être.

Du côté de l'analysant, l'énigme est adressée à l'analyste afin qu'il donne une interprétation, et ainsi l'analyste comme semblant du sujet supposé savoir est établi. Par contre, du côté de l'analyste qui sait qu'il ne sait rien du patient, un acte est exigé qui lui permettrait, de la place du semblant, à assumer la fonction de l'objet *a* dans le discours analytique, un objet qui, contrairement à l'objet d'amour, ne peut être réabsorbé. Donc il est le partenaire-symptôme dans un rapport d'une différence absolue à l'égard de l'analysant. Il sait que l'énigme est réelle, que la demande est urgente, et qu'il s'agit de la jouissance de la pulsion. Le transfert a produit un effet analytique sur l'inconscient de l'analysant qui indique le pas d'entrée.

"Un pas de savoir", Didier Grais (Plus-un du cartel)

A l'équivoque du titre de notre cartel sur le « pas d'entrée » en analyse, j'en rajoute une, en évoquant le « pas de savoir ». Car c'est à la fois le manque de savoir et en même temps le premier pas dans le savoir inconscient qui marque l'entrée en analyse.

On peut situer le véritable départ d'une analyse, marquée par le franchissement d'un seuil, d'un avant et d'un après, dans la production d'un signifiant qui fait rupture, en tant qu'il implique un savoir supposé des signifiants inconscients, soit un savoir dans sa pure signification de savoir et comme raccroché à un sujet supposé.

Mais comment faire évoluer la question d'une personne qui vient nous rencontrer et qui sait se plaindre, exposer sa souffrance...en un sujet supposé à ce qui cause sa souffrance ? C'est à dire accepter d'être un sujet supposé savoir !

Il s'agit de rendre possible l'émergence d'une énigme pour le sujet, mais s'il faut que le futur analysant y consente, il appartient aussi à l'analyste d'en donner quelques prémisses...avec toute son ignorance.

Le pas d'entrée possible en analyse ne s'obtient pas spontanément lors de la rencontre entre un analyste et celui qui s'interroge sur la cause de son symptôme. L'association libre n'aura toute sa pertinence logique que bien après, une fois que l'analyse aura vraiment commencé.

Dans la dernière séance du *Séminaire ...Ou pire*, Lacan évoque les entretiens préliminaires : « Quand quelqu'un vient me voir dans mon cabinet pour la première fois, et que je scande notre entrée dans l'affaire de quelques entretiens préliminaires, ce qui est important c'est ça, c'est cette confrontation des corps ».

Il dira que « c'est de là que ça part » de la confrontation des corps comme inaugurale de la rencontre analytique. Alors de quel (a)corps s'agit-il de trouver entre ces deux corps ? Heureusement le cartel n'est pas terminé !

"Entrer en analyse", Colette Soler

Des très nombreuses discussions de notre cartel sur le transfert, son rapport au savoir, le travail analysant, la responsabilité de l'analyste etc., j'ai laissé se déposer quelques unes des remarques que ce travail m'a suggéré.

Il n'y a pas de mode d'emploi du "savoir faire" du psychanalyste, mais il y a un "savoir du psychanalyste", il porte sur la structure de l'expérience, et permet d'en situer la visée. Ainsi Lacan a-t-il pu formulé qu'une analyse soumet le sujet "à la question du plus de jouir". Cette question est transtructurale, vaut pour chacun, et devrait lever l'idée qu'il y a des contre indications à l'analyse. Elle déplace un tant soit peu le fameux "Che vuoi ?" qu'elle précise, et de façon bien opportune pour faire saisir que les addicts des plus de jouir de notre époque y sont sujets autant que les autres.

De la mise en acte de cette question, l'analyste doit s'en faire la cause au seuil même de l'analyse, puisque celui qui frappe à sa porte, à l'inverse, se fait plutôt une cause de sa plainte. Or une plainte ne dit-t-elle pas toujours, quoiqu'il il y en ait de très variées, une jouissance jugée insuffisante et qui, espère-t-on, pourrait ne pas l'être ?

A l'analyste d'inventer ce qu'il faut pour rectifier le postulat et donner à penser qu'il sait... et il sait en effet, rien du patient, mais qu'il y en a une autre de jouissance, déjà là quoiqu'insue et qui, pour peu que le sujet s'en fasse une question le fera entrer dans le discours où c'est l'objet agent qui commande à la production des signifiants. A défaut, pas d'entrée — juste, éventuellement, les mensonges de quelques mi-vérités — qui à elles seules peuvent n'être pas sans effet.

CARTEL 2. Thème : Du symptôme particulier au désir de l'analyste

"Particuliers incommodes", Gabriel Lombardi

La voie analytique passe par le symptôme de l'être qui au lieu de se paralyser, d'agir ou de fuir, parle. La voie analytique est celle du symptôme tout court, de la division subjective \$, le seul réellement analysable. En partant du symptôme, c'est-à-dire de la *dysphorie* personnelle de chacun déjà signalée par Euripide, Shakespeare ou Freud, la voie analytique invite à revenir sur le chemin de l'informatisation des savoirs, à deviner l'ancestral dans les jeux qui remplacent les jeux, à discerner le symptôme dans les traces de division subjective voilées par les consommations pathologiques.

Qu'est ce qu'on trouve, dans ce qui reste de l'expérience, du passage de la particularité du symptôme cardinal de l'analysant comme sujet (assujetti, divisé ou camouflé) à « l'être singulièrement et fort » qui se réalise dans l'acte de l'analyste ? Nous posons la question maintenant alors que la particularité est en même temps politiquement incorrecte et objet de revendication, c'est-à-dire de jugements de signes opposés qui ont sûrement des répercussions dans notre École et rendent propices, aussi là, la *Verleugnung* de l'acte qui devrait suspendre de tels jugements.

Je pense que le « payer de son jugement le plus intime » doit aussi s'appliquer à l'École pour qu'y puissent ainsi se formuler les questions sur les particularités cruciales nécessaires à l'intention et à l'extension de la psychanalyse. Est-ce seulement de la névrose que procède la singularisation de la passe ? Et sinon, est-ce cette origine qui s'accommode le mieux au désir de l'analyste ? Comment penser le particulier dans la psychose chez l'homme qui ne compte pas sur la relève du père dans sa position d'exception ? Pourquoi la perversion pure et simple, non transitoire, qui sait déléguer la division subjective au partenaire, ne se diagnostique-t-elle pas dans notre communauté et ne s'analyse-t-elle pas par conséquent, et pourquoi arrive-t-elle encore moins à paraître lors de la passe, sauf camouflée dans la névrose ? Comment se fait-il qu'il ne paraît pas non plus y avoir de différence entre le parcours analytique d'un homme (dont le symptôme exprime de son côté la division \$ entre l'universel « tout homme » et l'orang-outan exceptionnel) et celui d'une femme dont la nature (sans pénis mais *pas sans le signifiant*) la particularise d'emblée au moins comme symptôme d'un autre corps, lui offrant une ex-sistence différente, avec moins de prétention et de fixité du côté de l'essence, allégée des exigences de l'univers phallique avec son corrélat strict de castration ?

"Se faire rencontre. Chance, singulière", Maria Teresa Maiocchi

Notre thème a de plus en plus serré le symptôme de départ et ce qui fait passer à l'analyste, de soutenir le singulier irréductible de la lettre, grâce à quoi le destin fatal se réécrit, y trouvant une *autre* sortie, un nouveau 'sort'. Du symptôme-destin – "si funeste, à l'occasion" – à une assomption "hystorisée" de jouissance: urgence-émergence-contingence ; nouveauté de sinthome.

*Sort*¹, serrer ensemble, comme ces petits cailloux serrés ensemble par une ficelle qu'on fait tomber au hasard, et qui font signe, dessein de bonne ou mauvaise, étrange ou malencontreuse (a)-venture du sujet... A ma surprise, des termes sous-jacents à chacune de nos précieuses rencontres de cartel se nouent autour d'un passage crucial de la *Préface*... : écrire, inciser et même 'litura-turer'..., –et aussi en-seigner, tisser, nouer, serrer, tirailler... Mystère de l'œuvre des mains, acte chaque fois singulier, comme l'empreinte d'une

¹ L'étymologie reconduit à *serère*, dont serrer, série, serrure, et sortir, assortir... D'où, même en italien, 'serto', la guirlande. Le 'sort' se lisait dans le jet des cailloux serrés, et lâchés à leur façon de tomber.

calligraphie, *stylus*. Ici même ce crucial dé-serrer, “dés-assortir” des “épars”: qu’est-ce qui peut serrer *dans la forme singulière du nœud*, plutôt qu’un *sort commun*, plus ou moins bienveillant ... ? Le “tiraillement” qu’il faut afin que le nœud se fasse est de l’ordre de la contingence². Ce n’est pas s’aligner en série, comme dans une belle guirlande -“serto” en italien- qui orne harmonieusement la beauté comme la victoire, et fait bon-heur Là où les “épars *dés-assortis*” ne font pas ce ‘tout’ bien accordé, ils montrent l’impuissance de l’universel. La particularité du symptôme donne la “façon” d’arriver au singulier, non par la voie joycienne mais par le lien d’un travail inédit : capable, ou pas, de contenir l’irréductible singulier du style. “Si quelque chose se rencontre qui définisse le singulier, c’est ce que j’ai quand même appelé... une destinée, c’est ça, le singulier... et ça ne se fait que par une bonne chance”. Dans ce texte, impulsion du cartel, la psychanalyse dépend d’une contingence de “rencontre”, est “recherche de cette “chance”³, et l’acte est “l’incitation à passer dans le bon trou de ce qui lui est offert, à lui, *comme singulier*”. Quel rapport entre ce “bon trou” et la condition, la dis-position, à ce “pas”? “L’acte, je lui donne la chance d’y faire face.”⁴ Chance, irréductible, intraduisible: contingence de ‘chute’. Il faut se faire ... à l’événement, à l’advenir d’un être de *chance*, à l’(a)-venture d’une rencontre pour saisir par quel des-être un dire se présentifie, qui aura fait” Ecole: “à subsister d’un lien social jamais sorti jusqu’à présent.”⁵

"Le singulier, une destinée ?", Anne-Marie Combres

Mon point de départ dans ce travail de cartel a été le texte très dense de la réponse de Lacan à André Albert en 1975 : «ça vaut la peine de traîner à travers toute une série de particuliers afin que quelque chose de singulier ne soit pas omis »⁶. Lacan insiste dans cette réponse sur l’effort nécessaire pour ne pas omettre cette dimension qui pourra parfois permettre le passage du «particulier» du symptôme au «singulier» du sinthome, puisque «c’est en tant que l’inconscient se noue au sinthome, qui est ce qu’il y a de singulier chez chaque individu... »⁷

Il spécifie ici le singulier comme « destinée » ; comment celle-ci s’articule-t-elle aux expériences de jouissance du sujet ? à une position en lien avec une éthique peut-être déjà là, au-delà de sa dépendance au discours de l’Autre dans un certain mode de répondre au et du réel ?

² Lacan le souligne dans un texte qui a été une référence importante du cartel : J. Lacan, *Sur le plaisir et la règle fondamentale* (1975), in “Lettres de l’École freudienne de Paris”, XXIV, 1975. Références des passages qui suivent.

³ *Chance* -selon le *Trésor de la Langue Française*- vient de “*caance*”, chute, substantivation du latin *cadentia* qui s’employait même pour le “jeu de l’osselet” (Cicéron), la jetée de petits os du pied de l’animal, de formes différentes où la figure victorieuse était appelée *iactus Veneris*: toutes les facettes différentes, en impliquant donc le sort avec la différence du pas tout féminin...

⁴ J. Lacan, *Dissolution* (Lettre à *Le monde* pour l’annonce, 15 janvier 1980)

⁵ J. Lacan, *D’écologie* (11 mars 1980)

⁶ - Lacan J., Intervention à la suite de l’exposé d’André Albert, 14 06 1975.

⁷ - Lacan J. *Conférence Joyce le symptôme I*

En effet, *lalangue* et sa motérialité faisant un destin au sujet, son destin d'objet *a*, peut-on, à l'écoute des témoignages, repérer les tiraillements du nœud qui ont permis ce passage du destin, auquel on ne peut échapper, à la destinée dont on peut se sentir responsable? Et en déduire des conséquences quant à la direction de la cure ?

Si la psychanalyse est la recherche de cette «bonne chance», quelles sont les règles, évoquées par Lacan, de cette chance qui portent sur la façon de « serrer le singulier » ?

Il s'agirait aussi de savoir si ce que fait passer le passant au cartel - quand le désir de l'analyste est à l'œuvre - est transmissible ? Et de quelle façon cela pourrait jouer sur la façon dont chacun va ré-inventer la psychanalyse...

"Du psychanalyste inventeur", Martine Menès

« Quelles sont les conditions (logiques) qui sont requises pour que quelqu'un (singulier) puisse se dire 'je suis psychanalyste' ? ⁸ »

Je suis partie de cette question pour articuler le travail du cartel à l'acte d'écoute des passes, où entendre/attendre la marque que laisse une psychanalyse et qui mène (ou pas) au désir de l'analyste.

Qu'est-ce qui peut se saisir dans les témoignages de passe de l'invention singulière de chaque particulier, invention qui modifie radicalement son rapport d'aliénation à l'Autre (S), son penchant éventuel d'idéalisation imaginaire des discours (I), et apaise les effets délétères de la jouissance (R) ?

Je pars de l'hypothèse que le désir de l'analyste ne peut être que singulier, à savoir que l'analyste est convié par sa propre analyse à se réinventer lui-même, à partir de ce qu'il est. « On est marqué par la psychanalyse (...) la marque de son destin, mais aussi le destin de la marque⁹ ». J'entends qu'il s'agit dans une psychanalyse de « passer par le bon trou de ce qui lui est offert, à lui, comme singulier¹⁰ », de devenir autre tout en restant soi.

Est-ce que le résultat, la marque de l'analyse, ne s'appellerait pas un style, un style héritier d'un destin radicalement dé/marqué de l'Autre, une adoption de son nom qui ne soit pas le désir de se faire un nom ? Et qui porte au désir de l'analyste et au désir d'analyse dépouillé des effets de fantasme ? Le style, trait saillant du savoir faire avec son symptôme, que les passants pourraient faire passer ... ou pas ?

A suivre...

"Le goût de l'autre", Cathy Barnier (Plus-un du cartel)

Du désir de l'analyste nous pourrions dire qu'il relève du particulier puisqu'il n'est que pour quelques uns et pas pour tous. Pourtant, c'est bien à partir d'un point de singulier et de quelque chose qui fait trou dans les dits de l'analysant, redoublé dans le témoignage de la passe, que se repère ce nouveau désir. Alors, le désir de l'analyste relève-t-il du particulier ou

⁸ Lacan J., Problèmes cruciaux pour la psychanalyse, leçon du 5 mai 1965.

⁹ Lacan J., Conférence à l'évolution psychiatrique, le 23 01 1962.

¹⁰ Lacan J., Intervention à la suite de l'exposé d'André Albert, 14 06 1975.

du singulier ? Ou bien est-ce un désir particulier « contaminé de singulier » ? Le singulier, ce point d'indicible, d'ininterprétable, parce que hors signifiant, que Lacan a rangé sous le terme de pas-tout. Pour cerner ce point, il revient au cartel de la passe de faire la différence entre le non analysé, soit quand le fait que « ce qu'on dit ment » n'a pas été démasqué, et l'inalysable. On trouve une référence à l'inalysable, dans « Propos directifs pour un congrès sur la sexualité féminine » : « *Au même point convient-il d'interroger si la médiation phallique draine tout ce qui peut se manifester de pulsionnel chez la femme, et notamment tout le courant de l'instinct maternel.... Pourquoi ne pas poser ici que tout ce qui est analysable soit sexuel, ne comporte pas que tout ce qui est sexuel soit accessible à l'analyse ?* »¹¹. Outre que Lacan anticipe là sur ce qu'il formulera plus tard sous le terme de pas-tout, il dit aussi quelque chose sur le devenir de la pulsion après la cure. Ainsi, cette étrange référence à l'instinct maternel... Cet « instinct », soit ce qui n'a pas été pris dans les rets du signifiant, n'est-il pas l'origine d'un « goût » qui persiste et signe dans la parole de chacun, d'un écho, d'une note singulière, qui « en-forme » chaque désir d'analyste et le fait comparable à aucun autre ? Soit quand le « ce qu'on dit ment »¹² est passé au condiment, le savoir à la saveur.

CARTEL 3. Thème : "*Le savoir qui passe*"

"Un rapport difficile au savoir", Sol Aparicio (plus-un du cartel)

Parlant de la position difficile dans laquelle le psychanalyste est mis par le discours analytique, Lacan affirme que *c'est son rapport au savoir qui est difficile*.

Le savoir n'étant pas le même selon la place qu'il occupe dans chacun de ces discours, appelle des définitions distinctes. S'agissant de celui qui intéresse le discours analytique, le savoir inconscient, Lacan a avancé une formule qui pour nous être habituelle n'en est pas moins paradoxale : un *savoir insu*, qui ne se sait pas, ce qui semble bien présenter une contradiction dans les termes. Un tel savoir ne se prête pas au verbe ni à la conjugaison, il ne comporte pas plus de sujet que de complément, c'est un savoir sans sujet ni complément, échappant à la compréhension. À concevoir pourtant comme agissant, par la vertu de *lalangue* qui l'enracine dans le corps.

De ce savoir insu, qui tient place de vérité, on ne saura jamais rien d'autre que *ce qui s'entend* dans *ce qui se dit*, dans les dits du psychanalysant. Ce ne sont là que des signifiants, à partir desquels une élucubration est possible. (Il resterait à faire par la suite le chemin conduisant à inventer, à produire du savoir.)

Et pourtant, l'expérience de l'élaboration analysante que l'interprétation vient ponctuer a des effets manifestes dans l'existence des *parlêtres*, dont chacun témoigne. C'est que le discours analytique, comme Lacan a pu l'énoncer, ôte à la névrose la dose de jouissance. On y saisit l'action de ce désir (du savoir) dont dépend la possibilité de *s'y retrouver dans l'inconscient*.

¹¹ « Propos directifs pour un congrès sur la sexualité féminine » in *Les Ecrits*-éd du Seuil, p730

¹² *Le Sinthome*, éd du Seuil, p 17 —: « *Quelqu'un qui n'est pas très loin de moi faisait la remarque à propos de la langue, en tant qu'elle désigne l'instrument de la parole, que c'était aussi la langue qui portait les papilles du goût. Eh bien, je lui rétorquerais que ce n'est pas pour rien que ce qu'on dit ment...* » ...« *la pulsion c'est l'écho dans le corps du fait qu'il y a un dire* »

"Le savoir du psychanalyste à l'épreuve de la passe", Jean-Jacques Gorog

Le séminaire de Lacan que notre cartel a mis à l'étude survient à un moment où l'expérience de la passe fournit ses premiers résultats concrets, deux ans après son instauration en 69. Ce séminaire met en jeu ce que le psychanalyste a à savoir mais aussi ce qu'il a à ne pas prétendre savoir, soit ce que l'analysant va dire. La surprise doit être privilégiée, et c'est ce qui est exigible de la passe. Lacan n'anticipe pas ce qu'il va en apprendre. La place d'exception de ce séminaire, à Sainte-Anne, est marqué par le récit méthodique de son propre parcours. Ce parcours y joue un rôle primordial au point que je qualifierais volontiers ce séminaire d'« autobiographique ».

Mais c'est aussi celui où il affirme être en position d'analysant quand il enseigne, parce que c'est lui qui parle¹³. Si l'on veut bien convenir qu'il ne s'agit pas de hasard, la convergence de ces éléments nous force à y voir les conditions singulières, propres à celui qui les énonce, de l'émergence du psychanalyste à partir de l'analysant. Le savoir insu, celui de l'inconscient, notion déjà développée depuis quelques années, prend lors de ce témoignage un accent nouveau, d'y impliquer concrètement le passage à l'analyste. Le réel sur lequel ce savoir est fondé se matérialise pour Lacan dans ce mur, décliné sous tous les tons, depuis l'asile jusqu'au rapport sexuel qu'il n'y a pas.

"L'insu-que-sait du savoir", Marie-José Latour

Qui sait qui c'est ? Ou bien l'inverse. Qui c'est qui sait ? L'impossible position des psychanalystes quant au savoir peut donner lieu au vertige. La découverte de Freud est une mise en question radicale du savoir. Logiquement, cette mise en question, nécessite d'en savoir un bout ! Dans la direction de la cure, l'articulation entre le savoir nécessaire et sa nécessaire suspension pour accueillir la surprise de l'inconscient, requiert un certain maniement de l'improvisation. A cette habileté Lacan noue la question éthique, soit la responsabilité de l'analyste.

Dès le début de son enseignement, Lacan a interrogé le statut et la fonction du savoir dans la psychanalyse. Lecture d'un acronyme, SsS : du « sujet supposé savoir » au « savoir sans sujet », un trajet se dessine. Lacan en prend acte en inventant le dispositif de la passe et en remaniant sa conception de l'inconscient, et, ce faisant, du savoir du psychanalyste.

Que l'inconscient soit un savoir qui ne s'apprend pas mais un savoir qui se dépose à l'insu du sujet, conduit Lacan à définir l'inconscient comme un savoir-faire avec *lalangue*, et poser la psychanalyse, comme « le repérage de ce qui se comprend d'obscurci [...] du fait d'un signifiant qui a marqué un point du corps.¹⁴ »

Une psychanalyse serait donc ce traitement insolite qui répond à l'insolence du réel. Le réel n'est pas compatible avec ce qui peut être su. Qui donc pourrait prétendre s'y connaître en réel ? Au mieux pourra-t-on le cerner comme impossible. Ainsi y a-t-il à garder vive la distinction que Lacan opère entre le savoir-faire que l'inconscient partage avec l'art et le savoir-y-faire avec son symptôme attendu à la fin d'une analyse.

¹³ « ...comme c'est moi qui parle, c'est moi qui suis ici dans la position de l'analysant. » in *Je parle aux murs*, Seuil, 2011, p.43.

¹⁴ Jacques LACAN, *Le séminaire livre XIX, Le savoir du psychanalyste*, leçon du 4 mai 1972, in *...ou pire*, Paris, Seuil 2011, p 151.

"Ce qui (fait) manque au savoir ", Maria Luisa de la Oliva

Dans "Le savoir du psychanalyste", Lacan dit que "la nouveauté que la psychanalyse révèle, c'est un savoir insu à lui-même".

Ce qui demeure insu fait partie du noyau du symptôme, indéchiffrable donc et dont on ne peut qu'inférer les effets. C'est le versant de ce qui manque au savoir pour être su. Il n'y a pas de sujet qui puisse dire ce qu'il sait.

Dans la conférence prononcée à Ste Anne le 4 mai 1972, Lacan dit ceci : " *C'est le repérage de ce qui se comprend d'obscurci, de ce qui s'obscurcit en compréhension, du fait d'un signifiant qui a marqué un point du corps* ».

Il s'agit alors de repérer ce qui ayant été obscurci se comprend, mais aussi de repérer l'effet d'obscurcissement qui se produit dans la compréhension et comment tout cela se rapporte au fait que le signifiant marque le corps, qu'il le mord. Il y a toujours là, dans cet acte, un point obscur irréductible, inatteignable.

La passe est un dispositif qui permet de témoigner de cette obscurité, tout en sachant les limites que l'acte même de témoigner comporte: il y a ce gap entre ce qui est visé dans le dispositif et les limites du témoignage lors 'il s'agit du réel. C'est cette brèche justement qui rend si tentant son pari.

On peut trouver dans les témoignages des AE des marques à partir desquelles l'on peut repérer cette zone d'obscurité sans pour autant sortir du "brouillard".¹⁵

"Des créations du Réel", Ricardo Rojas

Les Cartels de la Passe et le Cartel du CIG frayent le chemin : les passants qui essaient de nous remettre d'l'Un, les Uns de l'essaim signifiant, de la cause des répressions attirées par l'*urverdrängung* au centre du signifiant binaire. Passer, en arrivant au-delà, au « *savoir-y-faire avec* » ça. Une création « ... *un pur artificier, un homme de savoir-faire* »¹⁶, c'est-à-dire, l'artiste de l'énigme « *fait/faîte du fait/faîte ?* »¹⁷, la limite du dit, du symptôme qui ne cesse pas d'écrire le réel et celui qu'on y croit. Croyance qui facilite de s'adresser au *Supposé-savoir*, qui doit seulement déchiffrer le dit dans une *dit-mension* significative pure. Ce que Lacan dit : « *l'imaginaire est ce qui arrête le déchiffrement, c'est le sens* »¹⁸, nous mène à penser que ce qu'un signifiant représente pour un autre signifiant a un « *sens double* » : « *la signification n'est pas ce qu'un peuple vain croit* »¹⁹, ce qui signifie, sens et signification sont en même temps *Bedeutung*. C'est là que le déchiffrement ne suffit pas pour nommer cet au-delà de l'interprétation qui nous ouvrirait au Réel, il faudrait la création d'un nouveau signifiant, *forçage*²⁰ qui rendrait compte de cet au-delà, une création que Lacan a laissée vide pour que nous continuions de nous demander ce que les mots signifient, par exemple, le «*sens*

¹⁵ "Brouillard" est le signifiant avec lequel Camila Vidal (AE nommée en 2015) nomme l'existence de l'opacité de la jouissance et l'impossibilité de l'éclairer par la voie du sens.

¹⁶ Lacan J., *Le Séminaire Livre XXIII : Le Sinthome*, Seuil, Paris, 2005, p.118.

¹⁷ Lacan J., *Le Séminaire Livre XXIII : Ibid.*, p.18-19.

¹⁸ Lacan J., *Le Séminaire Livre XXI : Les non-dupes errent*, Leçon du 13 Novembre 1973, Inédite.

¹⁹ Lacan J., *Le Séminaire Livre XXI : L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre*, Leçon du 15 Mars 1977, Inédite.

²⁰ Lacan J., *Le Séminaire Livre XXV : Le moment du conclure*, Leçon du 10 Janvier 1978, Inédite

double» de l'Imaginaire à partir du nœud. Cela trace le chemin restant pour ce qui reste du Cartel.

II. LES PROCHAINES RÉUNIONS DU CIG ET DES CARTELS DE LA PASSE

Le CIG se réunira à nouveau lors de la Rencontre internationale de Medellin. Quatre passes sont actuellement terminées, deux cartels ont été composés pour les entendre. Ils se réuniront à Medellin à partir du mercredi 13 juillet au matin.

Les réunions suivantes du CIG, les dernières de son mandat, ainsi que celles de ses derniers cartels de la passe, sont fixées au lundi et mardi 28 et 29 novembre, à Paris, après les prochaines journées de l'EPFCL-France

Rappelons ce que nous avons déjà mentionné dans Echos 5 : la réunion avec le CIG entrant pour la transmission des données pourrait se tenir le dimanche 27 en fin d'après midi, à la clôture des travaux de la Journée de l'EPFCL-France.

Les deux derniers CIG, l'actuel et le précédent, ont demandé au CRIF que les élections internationales soient organisées plus tôt, dès le début septembre, pour la raison suivante :

Nous avons constaté que le CIG sortant s'était réuni à Paris fin nov/début déc. pour ses dernières passes, et qu'il avait du ensuite se réunir à nouveau en janvier avec le CIG entrant pour la passation des documents et la discussion des problèmes divers rencontrés durant les deux années.

Nous avons conclu qu'il serait bon que les deux CIG puissent se rencontrer fin novembre/ début décembre, lors de la dernière réunion du CIG sortant, ce qui éviterait de multiplier les déplacements dont nous savons le coût à la fois en fatigue pour les collègues qui viennent de loin et en argent pour l'Ecole.

Pour que les membres du CIG entrant puissent prévoir leur voyage, il faudrait que le résultat des élections soit connu fin octobre, ce qui ne devrait pas être impossible si les élections sont lancées début septembre car elles s'étalent généralement sur deux mois.

III LE SYMPOSIUM SUR LA PASSE, LE 13 JUILLET 2016

Organisation :

La liste des participants a été établie conformément à ce que prévoient nos textes. Les passeurs ayant exercé durant les trois derniers CIG ont été informés fin décembre 2015 qu'ils pouvaient désormais participer au Symposium.

Les listes définitives ont été établies et sont en cours de transmission aux organisateurs locaux chargés de vérifier les entrées.

Les participants du Symposium vont recevoir par mail une convocation à présenter à l'entrée du Symposium avec l'ordre du jour des questions à débattre.

L'assemblée sera animée par des membres du CAOÉ.

Le Secrétariat du CIG a adressé une lettre aux deux CIG précédents pour recueillir leurs suggestions. Les thèmes se répartissent actuellement de la façon suivante:

- Bilan par le CIG de la double formule de ses cartels : cartel du CIG sur la durée du mandat du CIG et cartels de la passe composés à chaque fois en respectant les répartitions par dispositifs et par langue.
- Statistiques des demandes de passe et des nominations sur les dernières années.
- Périodicité des réunions du CIG.
- Le traitement des demandes de passes :
 - Rythme,
 - Informations à transmettre au CIG de la part des Secrétariats de la passe,
- Incompatibilités à préciser à nouveau.
- Trois propositions reçues d'un cartel issu du précédent CIG :
 - Les cartels de la passe, éphémères ou pour la durée du CIG ?
 - La non participation des AE au Symposium
 - La transmission et les échanges entre le CIG sortant et le CIG entrant.

III. PROGRAMME DE LA RENCONTRE INTERNATIONALE D'ECOLE LE 14 JUILLET 2016,

Il est établi à la suite des deux nominations d'AE en février que nous entendrons pour la première fois, et en tenant compte de l'ensemble des dispositifs de l'Ecole.

9.00h **Ouverture** Ricardo Rojas

I. 9.30h. Président de séance, Sol Aparicio, CIG 2014/2016

Intervention des deux nouveaux AE,

Marie Noëlle Jacob Duvernet (France), "Couleur de passe"

Vera Iaconelli (Brésil), "Dos confins de uma análise"

11.00/11.30 interruption

II. Le désir de psychanalyse.

Dans chacune des trois parties on entendra cinq brefs exposés (6000 signes espaces compris)

11.30/13.00h Président de séance, Colette Soler, CIG 2014/2016

Fonction du dispositif de la passe dans le désir de psychanalyse.

Pedro Pablo Arevalo, A.E. Venezuela, "Pase, transmisión y deseo de psicoanálisis"

Sonia Alberti, Brésil, CIG 2014/2016, "Juri ou cartel?"

Ramon Miralpeix, Espagne, CIG 2012/2014, "Cartel, passe, escuela".

Maria Teresa Maiocchi, Italie CIG 2014/2016, "Ce qui dispose"

Silvia Migdalek, Argentine, CIG 2012/2014, " El deseo de psicoanálisis : un deseo impulsor en el dispositivo del pase".

14.30/16.00h Président de séance, Nadine Cordova, AE, France, CIG 2014/2016

Le désir de psychanalyse dans la cure

José Antonio Pereira Da Silva, Brésil, "O decantar do desejo de psicanálise no Passe"

Jorge Escobar, AE, Colombie, "De un testimonio, al otro"

Jean-Jacques Gorog, France, CIG 2014/2016, Le désir de poursuivre après "guérison"

Ana Martinez, Espagne, CIG 2014/2016, "El deseo de analizarse, un deseo forzado. A propósito de un caso"

Camila Vidal, AE Espagne. Deseo de psicoanálisis vs deseo del analista

16.00/16.30 Interruption

16.30/18.00h Président de séance, Gabriel Lombardi, Argentine, CIG 2014/2016

Le désir de psychanalyse hors de la cure

Sidi Askofaré, France, CIG 2012/2014, "Entre agalma et plus-de-savoir: le désir de psychanalyse"

Marie-José Latour, France, CIG 2014/2016, "La limite du dehors",

Diego Mautino, Italie, "Faire prime sur le marché ?"

Martine Menès, France, CIG 2014/2016, "La psychanalyse s'apprend ou ça prend?"

Leonardo Rodriguez, Australie. "A most fundamental bond".

Clôture, par le CAOÉ

IV. L'ASSEMBLEE DE L'ECOLE 17 juillet après-midi

L'ordre du jour définitif de l'Assemblée d'Ecole sera adressé quinze jours avant le Rendez-vous en même temps que celui de l'assemblée de l'IF.

Points déjà prévus :

1. La périodicité du Symposium.

Rappelons que ce symposium a pour but de faire un bilan critique du dispositif et de réfléchir aux améliorations possibles avec ceux qui ont contribué à le faire fonctionner, membres des cartels, des Secrétariats, et passeurs, des trois derniers CIG.

Il est actuellement prévu tous les quatre ans. Si nous maintenions cette périodicité il aurait régulièrement lieu en Amérique Latine puisque nos Rencontres sont tous les deux ans. Pour qu'il alterne entre les deux côtés de l'Atlantique il faut le prévoir tous les deux ans ou tous les six ans.

Notre CIG compte proposer une périodicité de tous les deux ans, pour rester en prise avec le fonctionnement de chaque période, mais en ne réunissant à chaque fois que les deux derniers CIG, secrétariats et passeurs correspondants.

Le texte de la proposition à soumettre au vote sera adressé à avec l'ordre du jour.

2 La question des AME

Echos n° 5 a fait état de nos réflexions sur cette question, nous vous y renvoyons. Ce point sera à débattre à nouveau.

3. Proposition de notre CIG pour l'Assemblée de l'Ecole.

Quitte à ce qu'il y ait cooptation, il vaut mieux qu'elle soit la plus ouverte possible. Nous proposerons donc :

que désormais la possibilité de proposer des AME ne soit plus réservée aux seuls AME, mais à chacun des membres de l'Ecole, sous réserve évidemment, qu'il puisse justifier de sa proposition par un travail partagé avec le ou la collègue proposé(e).

Cette proposition ne menace en rien le sérieux de nos choix, en raison même des relais prévus par notre dispositif de choix des AME.

Rappelons le fonctionnement : chaque Secrétariat de la passe recueille les propositions d'AME émanant des AME de son dispositif. Il les étudie, les argumente et compose à partir de là sa propre liste. A la date fixée, il l'adresse à la Commission d'Agrément Internationale (CAI) composée au sein du CIG en exercice. A son tour, cette Commission étudie les propositions venues des Secrétariats et en fonction de ses conclusions propres compose la liste définitive du CIG en fonction, qui est la liste officielle.